REPUBLIQUE FRANCAISE

### **VILLE DE RIOM**

(PUY-DE-DOME)

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-neuf, le 14 novembre, le Conseil

Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 8 novembre, s'est

réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des

Nombre de Conseillers

Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de

en exercice: 33

Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS**:

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 1bis), M. HURTUBISE, Mme LAFOND M. LAMY Mme MACHANEK M. MAZERON.

Mme LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL (jusqu'à la question n° 5), MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M.

Nombre de votants :

PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

32

**ABSENTS**:

Date de convocation :

8 novembre 2019

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

М

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

Date d'affichage:

a donné pouvoir à Vincent PERGET

21 novembre 2019

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD pour la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jacquie DIOGON

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20191114-DELIB191115-DE Date de télétransmission : 18/11/2019 Date de réception préfecture : 18/11/2019



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2019

### **QUESTION N° 15**

<u>OBJET</u> : Marchés de nettoyage de bâtiments : compte rendu de délégation au Maire

**RAPPORTEUR: Nicole PICHARD** 

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 30 octobre 2019.

Les marchés d'entretien – nettoyage des bâtiments (administratifs, gymnase et vitrerie) arrivent à échéance le 31 décembre 2019. Dans ce cadre, une procédure d'appel d'offres a été engagée sous la forme d'accords cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum d'une durée d'un an reconductible 2 fois un an. Afin d'optimiser le calendrier de renouvellement de ces accords cadre, une délégation ponctuelle a été donnée au Maire par délibération du 4 juillet 2019 pour signer ces marchés.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 21 octobre 2019 a attribué les accords cadre de la façon suivante :

- Lot 01 nettoyage des bâtiments communaux : NET PLUS (63000 CLERMONT FD) sur la base d'un montant annuel estimatif de 160 441 € HT,
- Lot 02 nettoyage des installations sportives : HEI (63000 CLERMONT FD) sur la base d'un montant annuel estimatif de 88 448.95 € HT,
- Lot 04 nettoyage des vitres : GSF (63000 CLERMONT FD) sur la base d'un montant annuel estimatif de 9 137.04 € HT.

Le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte de ces attributions.

### LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

RIOM, le 14 novembre 2019

Le Maire,

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20191114-DELIB191115-DE Date de télétransmission : 18/11/2019 Date de réception préfecture : 18/11/2019

